

S.A.M. MONACREDIT

Société Anonyme Monégasque

au capital de 3.000.000 euros

Siège social : 1, avenue des Citronniers c/o Crédit Lyonnais - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)

ACTIF	2009	2008
Caisse, Banques centrales, CCP	805,33	871,33
Créances sur les établissements de crédit	4.416.130,93	3.997.978,48
(dont créances rattachées)	(3.164,96)	(8.977,73)
Opérations avec la clientèle	868.599,71	1.359.187,17
- à court terme	766,08	260,00
- à moyen et long terme	865.405,87	1.355.018,75
- créances rattachées	2.427,76	3.908,42
Créances douteuses et litigieuses	0	0
- montant brut	0	0
- provisions	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme.....	36.266,34	39.266,34
Immobilisations incorporelles.....	0	0
Immobilisations corporelles	18.707,44	4.584,67
- montants bruts.....	42.080,10	24.738,10
- amortissements.....	(23.372,66)	(20.153,43)
Autres actifs	52.563,48	56.176,97
Comptes de Régularisation	0	0
Total de l'actif.....	5.393.073,23	5.458.064,96
PASSIF	2009	2008
Banques centrales, CCP		
Dettes envers les Ets de crédit.....	0	0
(dont dettes rattachées).....	0	0
Autres passifs	2.165,18	15.049,44
Comptes de régularisation	13.701,91	16.032,98
Provisions pour Risques et Charges	0	0
Capitaux Propres Hors FRBG.....	5.377.206,14	5.426.982,54
Capital souscrit.....	3.000.000,00	3.000.000,00
Réserves	2.335.715,59	2.335.715,59
Report à Nouveau (+/-).....	41.266,95	41.592,42
Résultat de l'exercice (+/-).....	223,60	49.674,53
Total du passif.....	5.393.073,23	5.458.064,96

HORS BILAN

(en euros)

	2009	2008
Ouverture de crédits confirmés en faveur des clients	0	0
Garanties reçues d'intermédiaires financiers	351.795,48	506.872,33
Engagements de financement reçus d'Etablissements financiers	0	0

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)

	2009	2008
Intérêts et produits assimilés	151.432,18	246.722,97
Intérêts et charges assimilées	162,52	371,20
Produits sur opérations de Crédit-Bail et assimilées	0	0
Charges sur opérations de Crédit-Bail et assimilées	0	0
Produits sur opérations de location simple	0	0
Charges sur opérations de location simple	0	0
Revenus des titres à revenu variable	0	0
Commissions (Produits)	116,30	232,00
Commissions (Charges)	384,00	443,80
Gains, pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (+/-)	0	0
Gains, pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés (+/-)	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	2.081,34	23.591,87
Autres charges d'exploitation bancaire	5.813,19	8.950,65
PRODUIT NET BANCAIRE	147.270,11	260.781,19
Charges générales d'exploitation	121.576,13	184.333,40
Dotation aux amortissements et prov. sur immobilisations incor. et corporelles ..	3.219,23	1.939,71
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22.474,75	74.508,08
Coût du risque (+/-)	-22.139,37	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	335,38	74.508,08
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	335,38	74.508,08
Résultat sur exercices antérieurs (+/-)	0	0
Impôt sur les bénéfices	111,78	24.833,55
Dotations, reprises de FRBG et provisions réglementées (+/-)	0	0
RESULTAT NET	223,60	49.674,53

ANNEXE 2009
PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les comptes annuels de MONACREDIT sont établis conformément aux règles de présentation applicables aux banques et édictées par le C.N.C et le CRBF.

Les principes comptables sont identiques à ceux qui avaient été retenus pour l'établissement des comptes pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration du 11 décembre 2000 a décidé d'arrêter toute production nouvelle de crédit et de gérer par extinction progressive les encours existants. La dernière tombée de crédit est prévue pour fin 2015 et d'après nos prévisions, la société devrait encore être bénéficiaire en 2010. MONACREDIT est donc considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible.

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET RATIOS

NOTE 1 - CREDITS A LA CLIENTELE

Au 31 décembre 2009, les crédits à la clientèle qui représentent, hors créances douteuses et litigieuses, 16,11% (24,90 % en 2008) du TOTAL BILAN sont enregistrés au BILAN à leur valeur nominale.

Etat prévisionnel des tombées d'échéances au 31/12/2009 :

	A 1 mois	Entre 1 mois et 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
TOMBÉES (en milliers d'euros)	29	59	70	97	455	155
TOMBÉES cumulées (en milliers d'euros)	29	88	158	255	710	865

L'encours des crédits au 31/12/2009 a enregistré une baisse de 36,09 % par rapport au 31/12/2008 (-34,46 % l'année dernière). Cette diminution est due à l'arrêt de la production depuis le 1^{er} janvier 2001 et aux tombées habituelles (429 milliers d'euros).

Le volume des remboursements anticipés est moins important que par le passé, soit 61 milliers d'euros (contre 183 milliers d'euros en 2008).

CREDITS A L'HABITAT en milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
CREDIT A COURT TERME	1	-
CREDIT A MOYEN ET LONG TERME	865	1.355

Le taux moyen des emplois s'établit à 6,20 % contre 6,02 % pour l'exercice 2008.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement et, ou en tout état de cause, lorsqu'elles présentent des échéances impayées depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera.

Pour l'exercice 2009, aucune créance n'a été classée en encours douteux.

NOTE 2 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Les engagements donnés, en faveur des emprunteurs en matière d'ouvertures de crédit sont nuls au 31 décembre 2009.

Les garanties reçues d'intermédiaires financiers diminuent et passent de 507 milliers d'euros à 352 milliers d'euros en 2009, dont 138 milliers d'euros consenties par le Groupe CREDIT LYONNAIS.

Etant donné la bonne situation de trésorerie de la société, les engagements de financement reçus des établissements financiers sont nuls au 31 décembre 2009.

NOTE 3 - LE REFINANCEMENT

Depuis le 17/06/2004, aucune ligne n'est nécessaire pour assurer le financement des encours.

Le taux moyen de refinancement est donc nul en 2009.

Il y a bien évidemment aucune charge de refinancement sur la période.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Tableau en milliers d'euros des immobilisations d'exploitation :

Valeur clôture exercice 2008	Acquisitions	Cessions	Annulation amort.cessions	Dotations de l'exercice	Valeur clôture exercice 2009
4,6	17,3	0,0	0,0	-3,2	18,7

Un inventaire des immobilisations a été effectué à la clôture. Les actifs recensés ont été maintenus à leur coût historique.

NOTE 5 - TITRES DE PARTICIPATION

Sous cette rubrique sont repris :

- les titres de la SCI METROPOLIS pour 153 € soit 1 % du capital détenu ; le solde étant détenu par le CREDIT LYONNAIS. Ils n'ont pas été revalorisés en date de clôture mais l'impact ne devrait pas être significatif pour MONACREDIT qui ne détient que 1% des parts sociales.

- la participation en compte-courant SCI METROPOLIS a été ramenée au cours de l'exercice de 39 milliers d'euros à 36 milliers d'euros.

NOTE 6 - DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Durant l'exercice 2009, un dividende de 50.000,00 € relatif à l'exercice 2008, a été distribué aux actionnaires.

NOTE 7 – INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière pour le personnel en activité. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. Au 31 décembre 2009, l'effectif n'est composé que d'une seule personne.

NOTE 8 - IMPÔT SUR LES BENEFICES

Le taux de l'impôt monégasque sur les bénéfices au 31/12/2009 est de 33,33 %.

NOTE 9 - RATIOS PRUDENTIELS ET REGLEMENTAIRES

Le rapport entre les exigibilités et la liquidité n'est plus significatif, suite à l'arrêt de la production au 01/01/2001.

NOTE 10 - RISQUE DE TAUX

Selon l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 98.05 du 23 juin 1998 relatif à la communication financière dans l'annexe des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, il est précisé que MONACREDIT n'est pas exposée au risque de taux, compte tenu de ressources (fonds propres) à taux zéro et d'encours de crédit à taux fixe.

Autres informations :

- Décision d'affectation du résultat de l'exercice :

Montant disponible :

Bénéfice de l'exercice 2009	223,60 €
Report à nouveau antérieur	41.266,95 €

soit, au TOTAL	41.490,55 €

Affectation :

A la réserve ordinaire, soit	0,00 €
A la réserve statutaire, soit	0,00 €
A la réserve complémentaire, soit	0,00 €
Dividendes	0,00 €
Le solde au compte report à nouveau, soit	41.490,55 €

soit, au TOTAL	41.490,55 €

• Le CREDIT LYONNAIS est inscrit à la cote officielle des bourses de valeurs et détient plus de la moitié du capital de MONACREDIT.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2008 pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice de 12 mois, clos à cette date, le hors bilan au 31 décembre 2009 et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à

obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat, le hors bilan et l'annexe qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2009, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infractions aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Fait à Monaco, le 29 avril 2010.

Les Commissaires aux Comptes

André GARINO

Jean-Humbert CROCI